



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PROJET D'APPUI A L'INDUSTRIALISATION ET AU SECTEUR FINANCIER (PAISF)

CELLULE D'EXÉCUTION DU PROJET

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°003-24/AMI/PAISF – Consultant Senior Expert National Energie -CEP
Madagascar

Référence de l'accord de financement : 2100150042450

N° d'Identification du Projet : P-MG-H00-002

Date de l'Avis : 14 août 2024

**RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) SENIOR EXPERT(E) NATIONAL(E) ÉNERGIE
POUR LA CELLULE D'EXÉCUTION DU PROJET D'APPUI À L'INDUSTRIALISATION ET AU
SECTEUR FINANCIER (PAISF)**

1- Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (Fonds Africain de Développement) afin de couvrir le coût du PROJET D'APPUI A L'INDUSTRIALISATION ET AU SECTEUR FINANCIER (PAISF) ; et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat d'un(e) **CONSULTANT(E) SENIOR EXPERT(E) NATIONAL(E) ÉNERGIE POUR LA CELLULE D'EXÉCUTION DU PROJET D'APPUI À L'INDUSTRIALISATION ET AU SECTEUR FINANCIER (PAISF)**.

2- Le Ministère de l'Industrialisation et du Commerce (MIC), à travers l'Agence d'exécution du PAISF, souhaite recruter un(e) Consultant(e) Senior Expert(e) National(e) Energie pour tenir un rôle clé dans la mise en œuvre de ses initiatives et mettre en avant la réalisation de ses missions.

3- La mission consiste à assurer la visibilité du projet, auprès du public cible et des parties prenantes nationales et internationales en assurant une communication efficace de son avancement et de ses réalisations.

4- La durée de la mission est 7 mois avec des intervalles d'intervention avec un début de services envisagé au mois d'octobre **2024**. La mission se déroulera à Antananarivo Madagascar.

5- Le MIC invite les Consultant(e)s individuel(le)s à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Le dossiers de candidature comprendra obligatoirement les documents suivants :

- Une lettre de candidature adressée à Monsieur le coordonnateur du projet PAISF
- Les copies des diplômes et attestations/ certificats de formation
- Un Curriculum Vitae (CV) signé et à jour selon le modèle attaché à cet avis indiqués dans les Termes De Références ;
- Les certificats/attestations de travail et/ou de service fait délivrés par les employeurs ;
- Toute autre document justifiant les qualifications et expériences du candidat

6- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement** » édition Octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants seront évalués sur la base des CVs présentés dans leurs dossiers de candidature comptant pour 80% de leur note finale, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

	Critères / Sous critères	Note par sous-critère	Note / 100
I.	Qualification générale (Niveau académique et domaine de formation) :		30
I.1	Un diplôme d'études supérieures (Master ou plus) en énergie, en ingénierie énergétique, en économie de l'énergie, en finances ou dans un domaine connexe ; Diplôme inférieur, ou non conforme, ou absence d'une copie du diplôme : Disqualifié	30	
II.	Expériences spécifiques relatives à la mission à réaliser		55
II.1	Une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'énergie, de préférence dans le secteur public ;	30	
II.2	Une expertise avérée dans la conception et la gestion de projets PPP, en particulier dans le secteur de l'énergie ; - Au moins deux (02) références de projets PPP en énergie dans lesquels l'expert a occupé des positions clés : 01 point par référence avec un maximum de 5 points ; - Avoir travaillé au moins une année dans un projet financé par les partenaires techniques et financiers : 01 point par référence avec un maximum de 5 points	05 05	
II.3	Expertises dans le domaine des politiques énergétiques nationales et internationales, ainsi que des tendances actuelles en matière d'énergie ;	04	
II.4	Expertises dans le domaines des pratiques internationales en matière de PPP/ Énergie ; et une connaissance approfondie des lois et réglementations nationales en vigueur en matière de PPP, d'Énergie et de ses sous-secteurs (Hydrocarbures, électricité ...) ;	06	
II.5	Expertises dans le domaine des enjeux du développement énergétique en général et de l'électricité en particulier ; - Aptitude à planifier, concevoir et mettre en œuvre des produits et des activités de communication à un public ciblé.	05	
III	Capacité linguistique		15
III.1	Pratique courante de la langue française orale et écrite	05	
III.2	Pratique courante de la langue malagasy orale et écrite	05	
III.3	Pratique courante de la langue anglaise orale et écrite	05	
	TOTAL		100 points

La note minimale de qualification est de 70 points sur 100. Le(a) candidat(e) classé(e) premier(e) dont la note totale est égale ou supérieure à la note minimale susmentionnée sera invité(e) à négocier un contrat. En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le(a) candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évaluées pour les sous critères N° II.1 et II.2 sera sélectionné(e).

Le(a) consultant(e) retenu(e) devra fournir la/les copies légalisées des diplômes, des certificats/ attestations de travail, et les preuves complémentaires de qualification et d'expériences jugées nécessaires.

N.B : chaque référence similaire sera résumée dans une fiche et ne sera prise en compte dans l'évaluation que si le candidat y joint les justificatifs comprenant les certificats de service fait et/ou attestation de bonne fin, et l'identité et les coordonnées des clients pour les vérifications éventuelles des informations fournies.

7- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 08 heures à 16 heures de Madagascar (GMT+3).

8- Les expressions d'intérêt doivent être (i) soit déposées sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous, (ii) soit reçues par courrier électronique en version PDF à projet@paisf.mg au plus tard le 2 septembre 2024 à 18 heures de Madagascar (GMT+3); et porter expressément la mention «**N°003-24/AMI/PAISF - RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) SENIOR EXPERT(E) NATIONAL(E) ENERGIE POUR LA CELLULE D'EXÉCUTION DU PROJET D'APPUI À L'INDUSTRIALISATION ET AU SECTEUR FINANCIER (PAISF) »**

Monsieur le Coordonnateur National du Projet d'Appui à l'Industrialisation et au Secteur Financier (PAISF)
Porte 701, 7e étage Immeuble EDBM, Avenue Général Gabriel RAMANANTSOA, Antananarenina
101 ANTANANARIVO, MADAGASCAR
Téléphone : +261 38 80 17004

Fait à Antananarivo, le **14 AOUT 2024**

Le Coordonnateur du Projet

Eninkaja IRIMANANA